
Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Rochepierre (Jura) qui proteste de son civisme et informe la Convention de dons patriotiques et de la fabrication de salpêtre, lors de la séance du 10 thermidor an II (28 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Rochepierre (Jura) qui proteste de son civisme et informe la Convention de dons patriotiques et de la fabrication de salpêtre, lors de la séance du 10 thermidor an II (28 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 598;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24588_t1_0598_0000_8

Fichier pdf généré le 21/07/2021

[*Les vrais Sans-culottes d'auffay à la conv. : à auffay, en la séance de la Sté des Sans-culottes, ce 20 mess. II*] (1).

Législateurs,

Le monstre hideux du fanatisme avoit trop long-tems souillé la France de ses forfaits; c'étoit surtout sur le crédule habitant des chaumières qu'il avoit exercé son empire. la vérité dont vous avez rétabli tout l'ascendant a pénétré jusqu'au fond des campagnes; elle a *abbatu* le throne de cette vieille idole, et les bons campagnards sont tout honteux de lui avoir si long-tems sacrifié.

Les amis de la tyrannie ayant perdu dans la mort du fanatisme le plus ferme appui de leur cause criminelle, espérant tirer parti de l'horreur universellement manifesté contre les momeries religieuses, formèrent le projet abominable de bannir de nos âmes l'idée de la providence et, par une doctrine corrompue, d'étouffer la république dans son berceau [;] le monstre de l'athéisme voulut dessécher nos cœurs par son souffle empesté.

Mais grâce à toi, montagne Sainte, grâce aux principes éternels qui t'ont toujours guidés, les modernes titans sont anéantis; la divinité a un throne paisible dans nos cœurs, et la république est assise sur des bases immortelles.

Continue, montagne tutélaire, tes glorieux travaux : détruis tous les ennemis de notre sublime révolution. Sans doute ta sévérité révolutionnaire excitera la calomnie des méchants : ils aiguïseront encore contre toi leur fer assassin...

mais le dieu qui sauva Robespierre et collat sçaura bien empêcher qu'il soit porté atteinte aux ardents amis de l'humanité ! les hordes esclaves vaincues, la raison établissant partout son empire, les thrones de la tyrannie écroulés, voilà le fruit que les monstres coalisés retireront de leurs forfaits réunis.

pour nous, législateurs, soumis à vos sublimes décrets, nous donnons autant qu'il est en nous, l'exemple des vertus républicaines. pauvres pour la plupart, nous ne couvrons pas l'authel de la patrie d'offrandes considérables. faire de la charpie et des compresses pour nos défenseurs blessés, soulager du peu que nous possédons nos frères indigents, c'est là la tâche que chacun de nous s'est imposé, et qu'il remplit avec zèle.

Depuis long-tems l'on ne reconnoît chez nous d'autres fêtes que les décades et celles consacrées aux victoires de la république. pour faire tout à fait oublier les dimanches, nous choisissons de préférence ces jours pour nous porter en masse sur les coteaux et les terrains en friche. Là, l'époux à côté de son épouse, la mère à côté de sa fille, arrachent au milieu des chants d'allégresse les genets et les fougères pour la fabrication du salin.

Quelques vieux fanatiques, quelques aristocrates atrabilaire distillent encore leur fiel sur ces actions républicaines. mais vous avez imprimé à l'esprit public un mouvement tel que tous les efforts ne pourront s'opposer à son essor; il surmontera tous les obstacles, et, sous peu, il n'existera, de toutes les factions liberticides, que le souvenir des maux qu'elles ont produits.

(1) C 314, pl. 1257, p. 2.

Vive la république.

BINET (*présid.*), BINET fils (*secrét.*), PINTET, LEMET, MAILLARD, TIEFFRAY, Abraham MARTINE, TREVET, GODEY, M. LAIR, FRANÇOIS, BAUDAR, f. BOOS, LICHAY, PAGOT pere, MARTINE, SAMSOHIN (?), DELACROIX, ADAM, BOUCHER pere, Pierre MARTINE, DESERT, AVISSE, ALLAIN, MAILLON, THUZIRE fils, Charles BEGIN, HERON P.B., VILLARD fils, TOUZÉ, Jean baptiste GERVAIS, Joseph BENOIST, MALHARD Louis, JOUQUET, MAILLET, PORTIER, LEPIQUIER, j.c. MASSE, JACQUINET.

8

Le comité de surveillance de la commune de Libremont (1), département des Vosges, annonce l'envoi d'une caisse contenant des effets d'or et d'argent trouvés sous des planches près le toit de la maison d'arrêt. Ces objets consistent dans 1 couvert d'argent, avec sa grande cuiller; 1 tabatière en écaille, avec 2 cercles d'or, et un portrait représentant un ci-devant noble, décoré d'une croix de Saint-Louis; 1 bracelet en or, du poids de 3 gros 1/2, avec un portrait de ci-devant; un cachet, du poids d'un gros 44 grains, dont la gravure représente une couronne et deux lions; 1 bague à rose garnie de 7 diamans : on a encore trouvé une aune de drap bleu, qui a été déposée dans le magasin de l'habillement militaire.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

9

La société populaire de Rochepierre (3), département du Jura, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, lui rappelle qu'à l'occasion de la mémorable journée du 31 mai, les fédéralistes tentèrent en vain de séduire les patriotes de ces contrées; et pour prouver qu'ils ont été invariablement attachés aux vrais principes, envoie le procès-verbal de la fête civique qu'ils célébrèrent le 10 août dernier. Elle annonce que les églises sont converties en temples de la Raison; que l'argenterie et les cloches sont au trésor public et aux fonderies nationales; que 3 ateliers de salpêtre sont en vigueur dans le canton de Saint-Laurent; et que la plupart des citoyens, voituriers par état, conduisent journallement mille chevaux chargés de comestibles pour les armées de la République, auxquelles ce canton seul a fourni 300 défenseurs et des dons en tous genres. Elle termine par inviter la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (4).

(1) Ci-dev^t Remiremont.

(2) P. V., XLII, 233.

(3) Ci-dev^t St-Pierre.

(4) P. V., XLII, 234.